

« AUTOUR DES CHAMBRES À COUCHER »

Musiques de chambres

Quel soin apportez-vous à la pièce qui vous accueille durant vingt ans de votre vie ?

On passe le tiers de sa vie dans sa chambre, et pourtant « ce n'est pas la pièce qui suscite le plus d'intérêt en matière de décoration », rappelle Joséphine Valmont (*). Pourtant, s'il y a une pièce où on peut laisser aller son imagination et exprimer sa personnalité, c'est bien la chambre à coucher.

Contemporain, campagnard, ethnique, « roots » ou épuré, tous les styles sont de sortie. Les couleurs aussi. Celles qui favorisent le repos (vert, bleu, blanc, beige) mais aussi des couleurs énergisantes (jaune, rouge, orange) qui signent par exemple une ambiance ethnique (photo ci-contre).

Qu'il soit sur mezzanine ou sur podium, discret futon ou king size, avec tête de lit ou simple matelas au sol, le meuble numéro un reste le lit. La palette de linge de maison rivalise avec les collections de prêt à porter dans leur choix et leur diversité. Sauf qu'on n'en change pas à chaque saison (sauf à être fashion-addict jusque dans ses rêves).

Les allergiques aiment les chambres dépouillées, sans livres ni rideaux, tandis que les romantiques assortiront leur cache-sommier en dentelle à leur baldaquin (si on a une grande chambre et un bon plafond). Pour créer une tête de lit originale (c'est la grande tendance), les bricoleurs recycleront un vieux panneau de bois (persienne, volet...) ou de fer forgé, tandis que les voyageurs préféreront une ancienne porte indonésienne, des céramiques portugaises, un paravent chinois ou une tenture ramenée du Japon.

En mode « coffrage », la tête de lit peut aussi se substituer aux tables de nuit pour poser lampe, livres et autres bibelots nocturnes.

Et puis on n'oubliera pas le ciel de lit, une autre tendance pour habiller sa couche, qui habille un mur et donne une touche de légèreté sans prendre

autant de place qu'un baldaquin. Pour le fabriquer, il suffit d'un cerceau de bois ou de fer qu'on pare de tissu léger (organza, mousseline, tulle façon moustiquaire ou simple coton...) pour se croire au pays des Mille et une nuits.

Un nid riquiqui ou une esplanade avec baignoire ?

Quand la chambre est un espace réduit, on peut opter pour un lit tiroir, remplacer l'armoire par un placard intégré au mur et penser aux meubles sur roulettes. Un miroir agrandit une pièce, mais les adeptes du feng shui ne le préconisent pas. Quant aux éclairages, une lampe à bras orientable, fixée au mur, libèrera aussi l'espace occupé par une lampe de chevet classique.

À l'inverse, quand les mètres carrés ne manquent pas, on peut intégrer une salle de bain à sa chambre ou à la chambre d'amis, qui apprécieront cet espace d'intimité séparé d'une cloison, d'un paravent... ou offert aux regards. Mais attention, cet aménagement demande à être réfléchi dès la construction, pour des questions de plomberie, de revêtement, et de déco.

Du côté des chambres d'enfants, enfin, l'enjeu est encore plus grand puisque les bouts de chou y passent beaucoup plus de temps que nous. Éviter les clichés (rose ou bleu ?) n'est pas toujours facile, concilier les coins dodo, bureau et jeu non plus. Quant au rangement, il est une donnée cruciale, comme l'est la notion de sécurité du mobilier et d'évolution de la chambre au fil des ans. En effet, pas grand-chose de commun entre la chambre de bébé et celle d'un écolier de CP, six ans après, qui demande un bureau et croule sous les légos...

Stéphanie BUTTARD

(*) « Autour des chambres à coucher », paru en janvier aux éditions Massin.



La drôle d'histoire du lit

■ **Au temps des Romains**, le lit était un objet de choix, affublé de pieds d'argent, d'ivoire ou d'or. Les Egyptiens le surélevaient, avec une estrade pour y grimper. Du temps de Charlemagne, on se contentait d'une paillasse et d'un matelas. Et sous le règne de Clovis, le lit était immense... parce qu'on y invitait ses hôtes et ses compagnons d'armes. Une coutume malheureusement perdue de nos jours.

■ **Plus sérieusement, c'est au cours du XVII^e siècle** que la chambre prend de l'importance. Louis XIII et Louis XIV lui donnent même une fonction protocolaire, y recevant des personnages importants. C'est alors un vrai honneur que de pouvoir assister au lever du (roi) soleil, et d'observer avec déférence sa toilette matinale complète... Evidemment, le décor est à la hauteur : tissus brodés d'or, alcôve, toiles de maîtres. Bref, un vrai musée de l'intimité royale. Il faudra attendre les styles Directoire, Empire et Restauration pour retrouver un peu de sobriété... et d'intimité.



Avez-vous le dodo zen, ou plutôt campagne ?

■ **Aujourd'hui**, il est mal vu de visiter la chambre à coucher de ses hôtes sans y être dûment convié. Elle est l'expression de l'intimité et du bien-être. Le feng shui considère d'ailleurs cette pièce comme cruciale, lui qui vise l'harmonie, la paix, le repos : pas de bureau, encore moins d'ordinateur, télé et autres appareils électriques, y compris les aquariums. La chambre, c'est fait pour dormir.

LA CHRONIQUE DU CAUE

Une maison pour soi... et pour les autres

La construction d'une maison est un acte individuel, mais il engage la collectivité tout entière. Installer sa case sur un coin de territoire n'est pas un acte anodin. Il y va de l'intérêt de tous que toutes les constructions respectent l'environnement. C'est pour répondre à cet objectif qu'un certain nombre de règles ont été édictées comme la loi « paysage » ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pendant longtemps, la question du respect de l'environnement ne se posait pas, les constructions traditionnelles se fondaient naturellement dans le paysage. L'utilisation des matériaux locaux permettait de fait, l'intégration du bâtiment. En l'absence de moyens techniques mécanisés, les cases s'adaptaient à la pente du terrain, à la végétation, au climat...

Aujourd'hui, l'usage généralisé de la pelleuse et du béton, ou le recours à la climatisation, pourraient faire oublier la nécessaire prise en compte de l'environnement.

Une loi-paysage depuis 1993

Fort heureusement, la loi paysage de 1993 impose de compléter le dossier de demande de permis de construire par un ensemble de documents appelé « Volet paysage », permettant de s'assurer que l'impact futur de la construction dans le paysage a bien été pris en compte. Cette loi ne doit pas être prise comme une contrainte de plus, mais comme l'occasion pour vous, futur constructeur, de considérer votre terrain et le site qui l'entoure avec un regard neuf et critique.

Si faire bâtir une maison est un moyen d'exprimer sa personnalité, c'est également une manière de s'insérer dans une société et dans un paysage déjà existants. Un savant équilibre doit donc s'établir entre le désir de se démarquer, et la nécessité de s'intégrer. Une règle doit être suivie par tous : celle de ne pas imposer aux autres ce que l'on n'aimerait pas qu'ils nous imposent.

D'autres points sont à prendre en compte : les constructions voisines, de la situation des réseaux d'eau et d'électricité, et bien sûr de la nature du sol et du sous-sol mais aussi l'accès au terrain, sa pente, son orientation et sur les vues qu'il offre, les vents dominants, la végétation...

Préserver la végétation

Pour se prémunir contre les risques de lessivage du sol, il importe par exemple de ne pas détruire inconsidérément la

végétation existante, mais c'est aussi parce qu'elle améliore le confort thermique de la parcelle et qu'il faut du temps pour qu'un arbre soit adulte. Il est important de réfléchir à ce que l'on verra de la maison et à la manière dont elle sera vue. Autant d'éléments qui vont conditionner le type de bâtiment à construire et son implantation.

Dans l'adaptation proprement dite du bâtiment, quelques erreurs sont à éviter. Par exemple, cela ne doit pas être au terrain de s'adapter au type de bâtiment, mais bien l'inverse. Notez que les constructeurs de maisons individuelles proposent peu de modèles pour terrains en pente, alors que ce sont les plus nombreux dans notre île. Ainsi, vouloir absolument façonner un terrain en pente pour qu'il devienne plat peut s'avérer dangereux. Se méfier donc des terrassements abusifs, par ailleurs très coûteux, surtout si un mur de soutènement devient indispensable par la suite...

La simplicité s'intègre mieux

L'aménagement de la parcelle doit aussi apparaître sur les documents obligatoires à joindre à la demande de permis de construire car il en fait partie intégrante. Il prend en compte aussi bien les terrassements que les plantations, les clôtures, l'accès à la parcelle. Ne pas négliger les haies végétales qui constituent d'excellentes clôtures s'intégrant parfaitement dans un paysage à conditions d'utiliser des espèces locales.

La simplicité de style d'une construction permet sa meilleure insertion. De manière générale, plus une architecture est sophistiquée, plus elle nécessite un grand savoir-faire et plus elle est difficile à intégrer. Il convient aussi de rechercher une certaine unité de style entre le bâtiment principal, les dépendances et les constructions voisines.

Lorsqu'on achète une paire de chaussures, on l'essaie, on fait quelques pas, et on réfléchit aux vêtements avec lesquels elle s'harmonisera. L'acquisition d'un terrain et le choix d'un modèle de maison devraient au moins faire l'objet des mêmes attentions. Il importe de se rendre sur les lieux à différents moments de la journée, voire de l'année. Ceci pour évaluer au mieux les avantages et les contraintes du site.

Pour prendre rendez-vous avec les architectes conseillers du CAUE, téléphonez au 02 62 21.60.86 ou envoyez un courriel : courriel@caue974.com.

Comment choisir une climatisation économique ?

La réglementation a imposé jusqu'à maintenant l'étiquette énergie sur tous les appareils électroménagers. Elle est à présent aussi imposée aux appareils de climatisation, afin de comparer la consommation électrique et de pouvoir faire le meilleur choix.

Ainsi, la partie noire et blanche de l'étiquette énergie doit être apposée sur le climatiseur. S'il elle ne l'est pas, demandez-la à votre vendeur.

Le tableau ci-contre présente la consommation de climatiseurs appartenant à différentes classes énergétiques. L'étiquette énergie peut vous conduire à économiser 55 % d'électricité en choisissant des appareils de

Classe énergétique de l'appareil	EER _s	Puissance Absorbée en W	Consommation annuelle en kWh	Surcoût par rapport à un appareil de classe A	
				en euros sur 1 an	en euros sur 10 ans
A	3,4	735	1 058		
B	3,1	806	1 160	10	100
C	2,9	862	1 241	18	180
D	2,7	926	1 333	27	270
E	2,5	1 000	1 440	37	370
F	2,3	1 087	1 565	49	490
G	2,2	1 136	1 636	55	550

Base : une climatisation de 2 500 W fonctionnant 8 heures/jour pendant les six mois de la saison chaude, avec un kWh à 0,095€TTC. L'EER est l'efficacité énergétique en refroidissement.

classe A plutôt que G (550 euros économisés sur 10 ans).

Source : « Comment choisir une clima-

tisation performante et économe en énergie » (guide SYREF). Brochure à votre disposition dans nos Espace Info Énergie et également en téléchargement sur notre site Internet www.arer.org (Agence Régionale de l'Énergie Réunion, conseils gratuits au 0262 257 257)

ment sur notre site Internet www.arer.org (Agence Régionale de l'Énergie Réunion, conseils gratuits au 0262 257 257)



Tendance Naturelle

découvrez la collection résine extérieur

Sofa 2 places



16 rue Montreuil - Saint-Denis - tél. 0262 51 57 14
ouvert de 10h à 18h30

intérieur
mobiliers extérieurs
relooking
home & garden